



TARIFS ALSH 2017/2018

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018							
	Quotients familiaux	Familles de Miniac Morvan*					Extérieurs commune
		Entre 0 et 649€	entre 650 et 859€	entre 860 et 999€	entre 1000 et 1200€	plus de 1201€	
Accueils de loisirs extrascolaires (vacances scolaires et mercredis en période scolaire)	Journée avec repas	9.74 €	10.82 €	11.90 €	12.98 €	14.08 €	16.24 €
	Demi-Journée sans repas (exclusivement l'après-midi)	5.68 €	6.06 €	6.44 €	6.82 €	7.20 €	8.33 €
	Demi-journée avec repas (exclusivement le matin)	7.30 €	8.22 €	9.14 €	10.07 €	10.98 €	12.67 €
La garderie année scolaire 2016 – 2017 : varie à la demi-heure matin et soir Moins de 30 min: 0,54 € de 31 min à 1h: 1,08 € de 1h01 à 1h30: 1,62 € de 1h30 à 2h: 2,16 € à partir de 19h00, il y a aura une majoration de 2,16 € par quart d'heure (sans justificatif)							

***Lors des mercredis en période scolaire :**

Il est appliqué les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan.

***Lors des vacances scolaires :**

Il est appliqué « les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan et uniquement si leur **commune d'habitation ne propose pas d'accueils de loisirs**, avec la priorité accordée en ce qui concerne les inscriptions à l'ALSH aux habitants de la commune de Miniac-Morvan.

TARIFS DES SORTIES ET ACTIVITES ANNEXES			
	Enfant présent minimum 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Enfant présent moins de 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Extérieurs commune
Tarif A	4 €	6 €	8 €
Sortie <20km			
Tarif B	6 €	8 €	10 €
Sortie >20km			
Tarif C	3 €	5 €	7 €
Sortie fixe (cinéma, piscine)			